

Prévenir les agissements sexistes et le harcèlement sexuel/moral

Référence Réglementaire : Code du travail article L1142-2-1

Objectifs :

- Être capable de définir des situations d'agissement sexiste et de harcèlement sexuel/moral
- Être capable de connaître le cadre réglementaire et juridique de l'entreprise ainsi que le cadre pénal
- Être capable de reconnaître une situation de harcèlement/sexisme victime/harceleur
- Être capable de prendre en charge/accompagner un cas de harcèlement/sexisme
- Être capable de mettre en place une prévention au harcèlement/sexisme

Public concerné :

- Manager, chef.fe d'équipe, élu.e CSE, responsable, dirigeant.e, responsable RH ou toute autre personne encadrante.

Prérequis :

- Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Alternance de méthode participative individuelle et collective, de méthode expositive, de méthode interrogative, de méthode expérimentale et de méthode active.
- Alternance des supports de travail de type livre-outils, méthodes, vidéos, code du travail, code civil, code pénal, méta plan, jeux de rôle, brainstorming, réveils pédagogiques, jeu de cartes, documents de synthèse et outils ludiques élaborés selon les besoins de la formation.

Modalités d'évaluation et sanction de la formation :

- Evaluation de fin de formation
- Attestation de fin de formation

Consignes :

- Venir à la formation sans préjugés ni idées reçues.

Nombre de participants :

- 3 à 8 stagiaires

Volume horaire :

- 7h00*

Lieu de formation :

- Inter ou Intra-entreprise(s)

*Les durées sont données à titre indicatif, elles peuvent varier suivant l'intervention des stagiaires.

(La salle de formation doit être suffisamment grande et non encombrée pour permettre aux stagiaires de pratiquer comme il faut les exercices.)

CONTENU DE LA FORMATION :

Présentation du groupe et des objectifs

- 1) Le cadre juridique et réglementaire
 - Définition des différentes notions : harcèlement sexuel, agression sexuelle, harcèlement moral, agissement sexiste, outrage sexiste, injure non publique à caractère sexuel ou sexiste.
 - Le cadre juridique de ces notions.
 - L'obligation réglementaire et le code du travail
- 2) Des stéréotypes de genre au sexisme : la construction des stéréotypes de genre et leur impact dans la vie quotidienne et professionnelle
 - Définition d'un stéréotype de genre
 - Les fondements sociaux, historiques et culturels pour saisir les stéréotypes de genre d'aujourd'hui
 - Analyse des stéréotypes de genre dans ses propres représentations, attitudes et environnement de travail et comprendre l'impact sur le sexisme/harcèlement
- 3) Repérer et faire face à des situations d'agissements sexistes, de sexisme ordinaire et de harcèlement sexuel/moral
 - Les symptômes
 - Prendre en charge un cas
 - Détecter un coupable
 - Cas de fausse victime/faux coupable
- 4) Construire une prévention efficace
 - Les statistiques de votre secteur
 - La prévention obligatoire
 - Mettre en place sa politique de prévention et sa stratégie
- 5) Les outils et ressources documentaires
- 6) Etude de cas et mise en application
- 7) Evaluation de fin de formation
- 8) Evaluation de la formation par le stagiaire
- 9) Tour de table de fin de formation

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de définir et d'identifier des situations de sexisme. Ils auront des clés pour briser le cercle vicieux du sexisme et du harcèlement. Ils seront en mesure de repérer une victime et un coupable ainsi qu'une fausse victime et un faux coupable. Ils sauront mettre en place un environnement bienveillant et sécurisant autour des femmes et des hommes de leur organisation. Ils pourront identifier les acteurs et les outils internes et externes pour solutionner une situation complexe.